

DV A 1709

L'Industrielle d'Accumulateurs

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue Heyvaert, 58

FOURNISSEURS DE L'ÉTAT BELGE
ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



DIPLOME D'HONNEUR à l'Exposition internationale
de MILAN 1906



PRIX COURANT

DES

Accumulateurs Stationnaires



Ce Prix courant annule tous les précédents

— 1914 —

~~ANNÉE 1909.~~

[Télégrammes :

Industrielle Accumulateurs
— Bruxelles —

TÉLÉPHONE 6938

L'Industrielle d'Accumulateurs

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue Heyvaert, 58

FOURNISSEURS DE L'ÉTAT BELGE

ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



DIPLOME D'HONNEUR à l'Exposition internationale
de MILAN 1906

PRIX COURANT

DES

Accumulateurs Stationnaires

Ce Prix courant annule tous les précédents

ANNÉE 1909

Télégrammes :

Industrielle Accumulateurs
Bruxelles

TÉLÉPHONE 6938



PLAQUE POSITIVE TYPE PLANTÉ

LA Société anonyme, l'**Industrielle d'Accumulateurs**, est dans sa cinquième année d'existence. Elle fabrique des éléments type Planté plus robustes et plus durables qu'aucun autre système existant.

Tous les Ingénieurs électriciens compétents déclarent que les accumulateurs à oxydes rapportés sont loin de valoir les éléments du type Planté pour les usages industriels. Les premiers sont, il est vrai, susceptibles d'une capacité spécifique élevée; à capacité égale, ils sont moins lourds que les éléments Planté, et peuvent, par conséquent, être d'un prix inférieur, surtout pour les décharges à faible régime et de longue durée. Mais, si l'acheteur se laisse séduire par la légère diminution du prix d'achat de la batterie, il s'aperçoit plus tard, lorsque les plaques se vident de leur matière active, qu'il perd dans l'entretien de ses éléments et que ceux-ci diminuent rapidement de capacité.

La batterie d'accumulateurs stationnaires doit être robuste, durable, demander peu d'entretien et permettre au besoin des charges et des décharges rapides.

Seuls, les types Planté peuvent réunir ces qualités; ils sont lourds, mais durables, d'un entretien très facile et peu coûteux. Nos plaques positives sont pesantes, coulées d'une seule pièce en plomb pur extra et formées par électrolyse dans de l'eau acidulée. Elles sont constituées par une âme centrale destinée à distribuer le courant aux nombreuses lamelles émergeant sur ses deux faces. Ces lamelles sont très peu éloignées l'une de l'autre et présentent ainsi à l'électrolyte une surface de contact considérable.

Pour notre type normal de plaques positives, la surface active des lamelles en contact avec l'électrolyte est de **10,5** fois la surface de la plaque elle-même.

Le tout constitue une plaque robuste pouvant être déchargée à fort régime et, éventuellement, jusque 1,65 volt sans qu'aucune

détérioration se produise, tout en possédant des capacités qu'aucun autre type Planté n'a encore atteintes.

La fabrication de notre plaque négative à grille en plomb anti-monié a reçu toute notre attention, car elle demande des soins spéciaux.

Une bonne plaque positive réclame une plaque négative de même qualité pour constituer un élément à capacité durable.

Nous fournissons nos plaques, tant positives que négatives, complètement formées. D'autres fabricants opèrent la formation de leurs batteries chez le client même, qui doit, dans ce cas, attendre un temps plus prolongé pour obtenir de ses éléments la capacité qu'on leur aura garantie. La capacité de nos éléments est obtenue dans un laps de temps bien plus restreint et le plus souvent dès la première décharge.

Nous sommes outillés pour produire rapidement et économiquement, nous avons déjà **18,000** éléments Planté en service, tant dans l'industrie privée qu'à l'État Belge et aux administrations publiques. Une des meilleures preuves de la bonne qualité incontestable de nos accumulateurs se trouve dans le fait que nous fournissons à l'État Belge annuellement un grand nombre d'éléments pour l'éclairage de ses voitures de chemins de fer. Nous lui avons fourni également des batteries de traction pour locomotives électriques. Tous nos éléments ont été soumis à réception par les Ingénieurs de l'État et nos garanties de capacité et de rendement se sont toujours largement vérifiées.

Nous sommes à la disposition des électriciens et des particuliers désireux de compléter leurs installations électriques par l'acquisition d'une batterie d'accumulateurs, pour leur montrer nos listes de références pour les batteries déjà livrées, leur établir tout devis, leur donner toute garantie d'entretien et de bon fonctionnement.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix. — Les prix figurant au présent tarif s'entendent pour éléments stationnaires complets, savoir : le récipient, les plaques, les tubes séparateurs en verre, les bandes de serrage et les barres de connexion réunissant les plaques entre elles. Il est bien entendu que le soudage des plaques aux barres de connexion doit se faire sur place.

Prix des batteries montées. — Le client désire connaître généralement non pas le prix d'ensemble des pièces détachées pouvant constituer un certain nombre d'éléments, mais bien le prix à forfait d'une batterie complètement montée et prête à fonctionner.

Nous établissons pour chaque cas des prix forfaitaires pour batteries montées et prêtes à recevoir la première charge et, sauf stipulations contraires, nos forfaits sont toujours établis d'après les données ci-après :

Nos devis comprennent :

La fourniture des éléments, des isolateurs d'éléments, des chantiers, des isolateurs de chantiers, de l'eau acidulée de remplissage, les frais de transport et de montage.

Chantiers. — Ceux-ci sont toujours supposés devoir être établis sur un même plan horizontal. Si la disposition de la salle de la batterie oblige à mettre les éléments sur deux ou plusieurs étages, nos prix de chantiers seront naturellement augmentés. Notre prix courant donne pour chaque type d'élément la longueur totale et la largeur du chantier nécessaire pour installer une batterie de 60 éléments. Il est ainsi facile à chacun, étant données les dimensions de la salle où la batterie sera installée, de déterminer le nombre de rangées d'éléments et, éventuellement, s'il est nécessaire de monter ces derniers sur étagères.

Montage. — Nous envoyons sur place un monteur qui soude à l'hydrogène toutes les plaques des éléments ainsi que les éléments entre eux. Dès son arrivée, notre monteur doit être à même de commencer son travail, c'est-à-dire que toutes nos caisses et touries auront été conduites près de la salle où devra s'effectuer le montage, et que cette salle elle-même sera complètement nettoyée et prête à recevoir la batterie.

Notre monteur réclamera les aides qui lui sont nécessaires pour effectuer rapidement son travail. Le client devra, le cas échéant, fournir les échelles, échafaudages et moyens de levage nécessaires. Quoique travaillant sous la direction de notre monteur, les aides seront toujours considérés comme appartenant au personnel de l'acheteur, qui reste responsable de ses ouvriers.

Notre monteur n'a pas à s'occuper de l'installation électrique proprement dite, existante ou en montage. Il soudera aux éléments de réduction et aux éléments extrêmes de la batterie les câbles qu'on lui amènera et n'est responsable de rien d'autre que de la parfaite soudure des câbles aux barres de connexion des éléments. Le montage fini, il procédera au remplissage des éléments, mais ne commencera ce travail qu'après avoir reçu l'assurance qu'on peut envoyer du courant dans la batterie, pendant un minimum de 30 heures, et ce, d'une manière continue, au régime que nous désignerons.

Si le remplissage de la batterie doit être différé pour une raison quelconque, notre monteur, après avoir réemballé son matériel et son outillage, reviendra à Bruxelles. Les frais de voyage et la perte de temps qu'un nouveau déplacement occasionnera seront à charge de l'acheteur. Dans le cas où notre monteur recevrait de l'acheteur l'ordre d'attendre que le remplissage puisse avoir lieu, les journées inoccupées de notre ouvrier seront facturées séparément. Les journées de voyage supplémentaires sont comptées comme journées de travail, à raison de fr. 12-50 par jour.

Frais de transport. — Dans nos prix à forfait nous comprenons toujours les frais de transport de tout le matériel, accumulateurs, isolateurs, chantiers, acide, jusqu'à la gare la plus proche du lieu du montage. Le transport de tout ce matériel de la gare jusqu'à la salle où doit se monter la batterie est toujours à charge de l'acheteur.

L'acheteur doit nous réexpédier franco les emballages et touries vides, et ce au plus tard dans le délai d'un mois après la fin du montage. Passé ce délai, les emballages lui seront facturés à raison de 5 francs par caisse et les touries vides à raison de fr. 4-50 pièce.

Du reste, avant de partir, notre monteur fera signer un bordereau établissant le nombre de caisses vides qu'il laisse ainsi à charge de l'acheteur ainsi que le nombre de touries vides et pleines.

Toutes nos marchandises sont vendues à Bruxelles; elles voyagent donc aux risques et périls du destinataire, même dans le cas d'un forfait comprenant le prix de transport. Avant d'en prendre livraison, le destinataire devra donc vérifier le contenu de chaque caisse et faire constater, s'il y a lieu, les avaries par qui de droit. De plus, dès que nos marchandises ont quitté l'usine, l'acheteur en est responsable. C'est donc à lui, dès qu'elles arrivent à destination, à les mettre à l'abri pour éviter leur détérioration. Il devra également, par mesure de précaution, faire assurer contre l'incendie la batterie sans attendre que celle-ci soit montée.

Paiements. — Nos fournitures sont payables à Bruxelles, sans escompte, de la manière suivante :

1/3 à la commande ; 1/3 à la mise en marche ; 1/3 deux mois après par traite acceptée.

Les nouveaux clients sont priés de nous donner les références d'usage.

Garantie. — Nous garantissons nos batteries contre tous vices de construction et de montage pendant le délai d'un an et nous remplaçons à

nos frais, pendant cette période, toutes pièces qui viendraient à se détériorer pour ces motifs. Nous ne donnons de garantie que pour les batteries complètes, montées par notre personnel ou sous notre direction et suivant nos instructions. La garantie n'est valable que pour autant que l'eau acidulée et l'eau distillée nécessaires pendant le délai d'un an, soient fournies par nous ou que nous ayons approuvé par écrit l'emploi de l'électrolyte qui aura été soumis à notre examen.

La garantie prend cours le jour même où notre monteur déclarera que la batterie peut être remplie et recevoir la première charge.

Si, pour des circonstances qui ne sont pas de notre fait, la batterie ne peut être expédiée et montée à la date fixée par l'acheteur et acceptée par nous, la garantie prendra cours un mois à dater du jour où l'acheteur est averti que la batterie est tenue à sa disposition à notre usine ou à pied d'œuvre.

Dans le cas où le montage et la mise en marche doivent être retardés pour une raison quelconque qui ne puisse nous être imputée, la mise en marche sera supposée faite 30 jours après l'arrivée des marchandises à pied d'œuvre.

La garantie et les paiements prendront, dans ce cas, cours à partir du jour de mise en marche, ainsi qu'il est déterminé ci-dessus.

Sauf stipulation contraire, aucun recours en dommages-intérêts ne peut être formulé contre nous pour retard dans la livraison.

Entretien. — Nous entreprenons à forfait l'entretien des batteries installées par nous à un taux qui varie suivant l'importance de l'installation, et ce pendant une période de 10 ans.

Cet entretien comprend :

- 1° L'inspection de la batterie quand nous le jugeons utile ;
- 2° Le remplacement des pièces usées en service normal et qui pourraient nuire à la bonne marche de la batterie ;
- 3° Le nettoyage des éléments quand il devient nécessaire. Ces travaux sont effectués rapidement de façon à ne suspendre que momentanément le service de la batterie. Le propriétaire de la batterie sera tenu de se prêter à une interruption éventuelle du service pendant le cours de ces travaux.

L'acheteur prend à sa charge :

La surveillance journalière des éléments ;
L'entretien de la salle de la batterie et des parties extérieures de celle-ci, y compris la peinture périodique des bois et des canalisations.

L'addition d'eau acidulée ou d'eau distillée à l'électrolyte pour le maintien du niveau et de la densité normales dans les éléments ;

La fourniture du courant pour les charges et surcharges nécessaires ;

Le remplacement des parties détériorées par suite de négligence, marche anormale, accidents, emploi d'électrolyte impur, ou par l'inobservation des instructions accompagnant chaque batterie.

Demandez nos derniers prix.

- 8 -

RÉCIPIENTS EN VERRE

Éléments Types	Décharge en heures	CONSTANTES			POIDS d'un élément complet acide compris sans emballage Kilog.	POIDS de l'eau acidulée à 22° Baumé Kilog.	Dimensions des chantiers pour 60 éléments Longueur totale Largeur	PRIX de l'élément avec acide et emballage à retourner
		Capacités	Régime de décharge	Régime de charge normal et maximum				
Pp.1	10	36	3.6	9	10.7	2.9	6.00	8.50 1.50
	7½	33	4.4					
	5	30	6					
	3	27	9					
	2	24	12					
1	19	19	14	0.16				
Pp.2	10	73	7.3	18	16.5	3.9	8.10	13.25 15.00
	7½	67	9					
	5	60	12					
	3	54	18					
	2	49	24.5					
1	39	39	23	0.16				
Pp.3	10	108	10.8	27	22	5.2	10.20	17.50 20.50
	7½	98	13					
	5	90	18					
	3	80	27					
	2	72	36					
1	57	57	36	0.16				
Pp.4	10	145	14.5	35	29	6.5	12.50	22.00 26.00
	7½	133	19.5					
	5	121	24					
	3	108	36					
	2	97	48.5					
1	77	77	45	0.18				
Pp.5	10	180	18	44	36	7.8	12.50	26.00 31.50
	7½	165	22					
	5	150	30					
	3	135	45					
	2	120	60					
1	95	95	56	0.22				

Repro het MOT, Grimbergen

RÉCIPIENTS EN VERRE

Éléments Types	Décharge en heures	CONSTANTES			POIDS d'un élément complet acide compris sans emballage Kilog.	POIDS de l'eau acidulée à 22° Baumé Kilog.	Dimensions des chantiers pour 60 éléments Longueur totale Largeur	PRIX de l'élément avec acide et emballage à retourner	
		Capacités	Régime de décharge	Régime de charge normal et maximum					
Pp.6	10	218	22		41	10	12.50	34.00 34.00	
	7½	202	27						
	5	180	36	54					
	3	162	54				67		0.25
	2	140	70						
	1	115	115						
P.3	10	218	22		52	17	13.50	34.00 34.00	
	7½	202	27						
	5	180	36	54					
	3	162	54				67		0.25
	2	140	70						
	1	115	115						
P.4	10	290	29		63	21	18.85	45.00 45.00	
	7½	267	35.5						
	5	243	48.5	72					
	3	216	72				91		0.25
	2	192	96						
	1	153	153						
P.5	10	360	36		76	25	18.85	55.00 55.00	
	7.5	333	43.5						
	5	305	61	90					
	3	270	90				144		0.29
	2	244	122						
	1	196	196						
P.6	10	435	43.5		86	27	18.85	68.00 68.00	
	7.5	400	53.5						
	5	365	73	108					
	3	324	108				136		0.35
	2	290	145						
	1	234	234						

RÉCIPIENTS EN VERRE

Eléments Types	Décharge en heures	CONSTANTES		POIDS d'un élément complet acide compris sans emballage Kilog.	POIDS de l'eau acidulée à 22° Baumé Kilog.	Dimensions des chântiers pour 60 éléments Longueur totale Largeur	PRIX de l'élément avec acide et emballage À retourner
		Capacités	Régime de décharge				
P.7	10	507	50.7				
	7.5	465	62	126		18.85	
	5	425	85		96	28	78.00
	3	378	126	144		0.34	80.
	2	338	169				
	1	270	270				
P.8	10	580	58				
	7.5	532	71	144		18.85	
	5	485	97		109	32	92.00
	3	432	144	162		0.39	90
	2	386	193				
	1	310	310				
P.9	10	650	65				
	7.5	600	80	162		18.85	
	5	545	109		123	37	102.00
	3	486	162	205		0.45	101
	2	436	218				
	1	350	350				
P.10	10	720	72				
	7.5	660	88	180		18.85	
	5	610	122		136	41	140.00
	3	540	180	225		0.50	112
	2	480	240				
	1	386	386				

RÉCIPIENTS EN BOIS DOUBLÉS DE PLOMB

Éléments Types	Décharge en heures	CONSTANTES			POIDS d'un élément complet acide compris sans emballage Kilog.	POIDS de l'eau acidulée à 22° Baumé Kilog.	Dimensions des chantiers pour 60 éléments Longueur totale Largeur	PRIX de l'élément avec acide et emballage à retourner
		Capacité	Régime de décharge	Régime de charge normal et maximum				
P.6	10	435	43.5	104	28	19.95	86.00 78	
	7.5	400	53.5					
	5	365	73					
	3	324	108					
	2	290	145					
	1	234	234					
P.7	10	507	50.7	116	31	19.95	400.00 10	
	7.5	467	62					
	5	425	85					
	3	378	126					
	2	338	169					
	1	270	270					
P.8	10	580	58	131	34	19.95	110.00 100	
	7.5	532	71					
	5	485	97					
	3	432	144					
	2	386	193					
	1	310	310					
P.9	10	650	65	143	38	19.95	120.00 110	
	7.5	600	80					
	5	545	109					
	3	486	162					
	2	436	218					
	1	350	250					
P.10	10	720	72	156	42	19.95	130.00 122	
	7.5	660	88					
	5	610	122					
	3	540	180					
	2	480	240					
	1	386	386					

RÉCIPIENTS EN BOIS DOUBLÉS DE PLOMB

Éléments Types	Décharge en heures	CONSTANTES			POIDS d'un élément complet acide compris sans emballage Kilog.	POIDS de l'eau acidulée à 22° Baumé Kilog.	Dimensions des chantiers pour 60 éléments Longueur totale Largeur	PRIX de l'élément avec acide et emballage à retourner
		Capacité	Régime de décharge	Régime de charge normal et maximum				
P. 12	10	870	87		185	48	19.95	145.00 134
	7.5	805	107	215				
	5	730	166					
	3	648	216	270				
	2	580	290					
	1	465	465					
P. 14	10	1010	101		214	55	19.95	160.00 155
	7.5	930	124	250				
	5	850	170					
	3	755	251	310				
	2	676	338					
	1	535	535					
P. 16	10	1160	116		242	62	19.95	178.00 177
	7.5	1070	143	285				
	5	975	195					
	3	864	288	360				
	2	770	385					
	1	620	620					
P. 18	10	1300	130		268	69	19.95	197.00 198
	7.5	1200	160	320				
	5	1095	219					
	3	972	324	400				
	2	870	435					
	1	700	700					
P. 20	10	1450	145		298	78	19.95	217.00 220
	7.50	1334	178	360				
	5	1216	243					
	3	1080	360	350				
	2	970	485					
	1	775	775					

RÉCIPIENTS EN BOIS DOUBLÉS DE PLOMB

Éléments	Types	Décharge en heures	CONSTANTES			POIDS d'un élément complet acide compris sans emballage Kilog.	POIDS de l'eau acidulée à 22° Baumé Kilog.	Dimensions des chantiers pour 60 éléments Longueur totale Largeur	PRIX de l'élément avec acide et emballage à retourner
			Capacités	Régime de décharge	Régime de charge normal* et maximum				
p.22	10	1590	159			337	85	19.95	234.00 <i>242</i>
	7.5	1467	195						
	5	1335	267	390					
	3	1188	396	490					
	2	1060	530						
	1	850	850						
p.24	10	1740	174			363	90	19.95	254.00 <i>263</i>
	7.5	1600	213	430					
	5	1460	292	540					
	3	1296	432						
	2	1160	580						
	1	930	930						
p.26	10	1880	188			392	97	19.95	270.00 <i>283</i>
	7.50	1734	230	460					
	5	1580	316	580					
	3	1404	468						
	2	1250	625						
	1	1000	1000						
p.28	10	2030	203			419	104	19.95	296.00 <i>306</i>
	7.50	1867	249	500					
	5	1700	340	630					
	3	1512	504						
	2	1350	675						
	1	1080	1080						
p.30	10	2170	217			447	112	19.95	306.00 <i>328</i>
	7.50	2000	266	530					
	5	1825	365	680					
	3	1620	540						
	2	1440	729						
	1	1150	1150						

SPÉCIALITÉ

d'Accumulateurs pour l'éclairage de voitures
de chemins de fer

Accumulateurs pour la traction des véhicules

Batteries portatives pour pianos
et orchestrions mécaniques

Accumulateurs pour la médecine et les laboratoires
scientifiques

Accumulateurs d'allumage et d'éclairage
de voitures

Demander tarif spécial

*Nombreuses références de batteries stationnaires
et autres*



N^o 2887. — TYP. ET LI. B. R. GUYOT
Rue Faidherbe, 52, Bruxelles.
